



Création  gargouille / www.la-gargouille-studio.com

GUIDE VOLONTAIRE

EN BIBLIOTHÈQUE



Renseignements : www.bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr
 Contact : reseau-bibliotheques@cc-paysdechantonnay.fr



Le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay est composé de **11 bibliothèques** sur l'ensemble du territoire. **Volontaires, professionnels et élus** travaillent de concert pour assurer l'accès de tous à la culture et aux loisirs, contribuer à l'information, l'éducation et la formation de tous les citoyens.

CHALEUR

COHÉSION

GÉNÉROSITÉ



UN RÔLE POUR CHACUN

● La Communauté de communes

- Définit le projet culturel
- Structure le réseau
- Organise la gestion et la coordination du réseau par l'intermédiaire des professionnels

● La commune

- Est responsable de sa bibliothèque tant pour le lieu que le contenu et les activités
- Reconnaît le bibliothécaire volontaire comme un **acteur du service de lecture publique**
- S'engage à lui offrir des **conditions de travail et de formation adaptées**
- Souscrit un **contrat d'assurance** approprié pour tous les bibliothécaires dans le cadre de leur action volontaire

● Le bibliothécaire volontaire

- Affirme son engagement comme acteur du service de lecture publique
- Collabore avec les bibliothécaires professionnels dans un esprit de complémentarité au service des usagers
- Met en œuvre la politique de lecture publique définie par les élus
- Peut choisir ses tâches en fonction de ses compétences, de ses intérêts et des besoins du service



DES ACTIVITÉS VARIÉES

Professionnels et volontaires sont indispensables

au réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay. Ils s'appuient l'un sur l'autre afin de favoriser le bon fonctionnement du service de lecture publique.

- **Etre référent volontaire de la bibliothèque**
Communication, organisation, accompagnement
- **Tenir des permanences**
Sourire, accueil, régularité
- **Participer aux accueils**
scolaires, jeunes enfants, seniors
- **Proposer des actions culturelles**
Projet, partage, rencontre
- **Equiper les documents**
Manipulation, dextérité, cohésion
- **Créer du matériel d'animation**
Créativité, activité manuelle, découverte
- **Participer aux acquisitions de documents**
Enrichissement, curiosité, connaissance



Etre volontaire en bibliothèque, c'est s'engager au service de la Culture, pour la collectivité, à l'adresse de tous !

